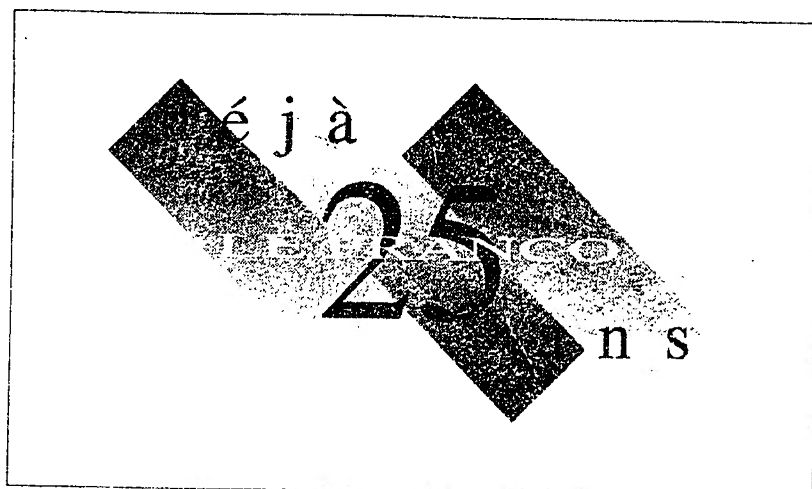
LE FRANCO

Depuis 1928, le seul journal de langue française en Alberta

Vol. 26 n°48 **Edmonton, le vendredi 25 décembre 1992** **16 pages** **60¢**





BONNE ET HEUREUSE ANNÉE! 1993

«Les 4 vérités», un jeu intéressant



L'équipe de l'école Sainte-Anne était composée de Charles-Philippe Miron, René Béland, Judith Brazeau, Guy Chaput et debout à l'arrière, Francine Bédard.

FRANCINE BÉDARD

CALGARY- Le 28 novembre dernier a eu lieu la compétition francophone appelée «Les 4 vérités» à l'école Bishop Carroll de Calgary. Quarante et un étudiants se sont présentés samedi matin à 8h30 pour faire valoir leurs connaissances dans différentes sphères académiques.

Mme Josée Piquard et M. Gilbert Guénette, les deux organisateurs de cette journée, ont été bien satisfaits de l'intérêt suscité par une telle compétition.

Après quelques parties chaudement disputées, les 2 équipes finalistes de Bishop Carroll (John Whytelaw, Cédric Blary, Matthew Oryschyk, Chris Debicki) et celles de l'école Sainte-Anne (Charles-Philippe Miron, René Béland, Judith Brazeau, Guy Chaput) se sont rencontrées pour obtenir la première position.

Les grands gagnants de la journée furent les participants de l'équipe de Bishop Carroll avec 1860 points accumulés. La deuxième position est revenue à l'équipe de Western Canada (1825 points), la troisième position à l'école Sir Winston Churchill (1444 points) et la quatrième position à l'école Sainte-Anne (1080 points). Ces quatre équipes ont reçu des prix grâce à l'aide financière des commissions scolaires suivantes: Calgary Public et Catholic et du West Island College.

Tous les participants ont bien apprécié cette journée et plusieurs d'entre eux parlent déjà de la prochaine compétition qui aura lieu en 1993.

Commentaire de J.-M. Olivier

...à lire en page 5

25/12

En bref...

Études oblates de l'Ouest

EDMONTON - The Edwin Mellen Press de Queenston en Ontario vient d'éditer un volume comprenant une sélection des présentations faites lors du 2e Colloque national d'Études oblates de l'Ouest à la Faculté Saint-Jean, les 22 et 23 juillet 1991.

On y retrouve une vingtaine de présentations faites lors de ce colloque. C'est le professeur Raymond Huel de l'Université de Lethbridge qui en est le rédacteur.

Western Canadian Publishere Ltd.

EDMONTON - Le directeur de la Western Canadian Publishers Ltd., M. Guy Lacombe, nous fait part qu'on peut maintenant se procurer l'index du Bulletin du Projet d'histoire des Oblats dans l'Ouest et le Nord canadiens, du numéro 1 à 20. C'est un index complet (en français seulement) des sujets traités dans le Bulletin depuis le tout premier numéro en février 1987 jusqu'au numéro 20 (octobre 1992). On peut se procurer cet index d'une trentaine de pages en communiquant avec la WCPL au téléphone (403) 488-4767.

Monseigneur du Grand Nord

EDMONTON - Claude Roche a parcouru plus de 4 000 km sur les traces de son aïeul pour écrire ce livre de 377 pages relatant la vie apostolique de Mgr Isidore Clut dans les difficiles missions du Mackenzie au siècle dernier. L'auteur de ce livre est l'arrière-petit-neveu de ce grand évêque missionnaire. Passionné par l'aventure exceptionnelle de cet homme modeste, M. Roche s'est attaché à montrer sa lutte sans répit contre une nature qui cache souvent ses dangers sous la plus grande beauté. Ce volume est disponible à la Western Canadian Publishers à Edmonton, au (403) 488-4767 ou télécopieur 488-4698.

• L'affaire Shaffer à Legal

Les opinions sont partagées

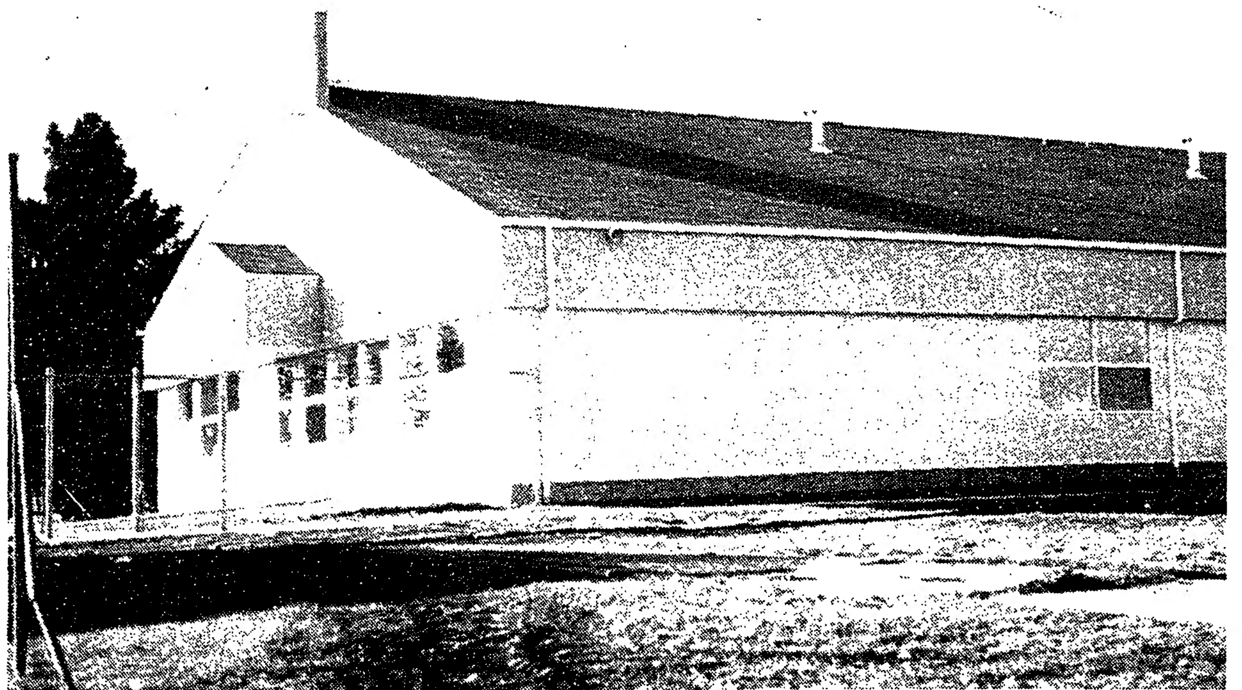
PATRICK ALLARD

LEGAL- Vous vous souvenez de l'affaire Shaffer qui est apparue dans les médias il y quelques semaines? Et bien à Legal, les gens ont différentes opinions sur le sujet.

Tout d'abord, rappelons brièvement les événements. Un grand-père a envoyé une lettre au «Alberta Human Rights Commission» pour se plaindre du fait que ses petits-enfants ne pouvaient pas étudier à l'école francophone de Legal. On connaît la suite, l'histoire ayant fait la pluie et le beau temps dans les médias, autant locaux que provinciaux. Mais qu'en pense le simple citoyen?

Comme toujours, il y des gens pour, d'autres contre. Mais quels sont les arguments de chaque clan? Chez ceux qui sont contre, disons tout-de-suite qu'ils n'en ont pas contre la famille Shaffer mais plutôt contre le fait que des anglophones ne devraient pas étudier dans une école francophone. Les arguments qui reviennent le plus souvent sont qu'on doit respecter la Charte des droits et libertés qui stipule qu'un étudiant doit être francophone, ou avoir des origines francophones pour étudier dans une école de langue première française. Ensuite, on dit que des étudiants de langue anglaise viendraient compromettre le climat établi, en amenant les jeunes à parler plus en anglais. On insiste aussi pour dire que l'étudiant anglophone qui étudierait dans une école française pourrait retarder son développement, l'adaptation pouvant être trop difficile.

De l'autre côté de la clôture, il y a ceux qui sont pour l'acceptation des anglophones dans une école française. Premièrement, on affirme que l'école Citadelle a accepté des anglophones à ses débuts ce qui, après vérification, s'avère vrai. On dit aussi que si la logique de la Charte doit être respectée, pourquoi les francophones ont-ils le droit d'étudier dans une école unilingue anglaise? On trouve aussi que les francophones sont beaucoup trop privilégiés par rapport aux anglophones, qu'au prorata, ils reçoivent beaucoup plus d'argent pour leurs activités ou leurs infrastructures. Cette dernière raison cependant, est beaucoup plus mentionnée par les anglophones qui sont contre.



(Photo d'archives)

Les deux plus jeunes enfants de la famille Shaffer veulent aller étudier en français à l'école Citadelle. L'aîné de 15 ans, quant à lui, a même fait une demande à l'école Maurice-Lavallée d'Edmonton.

Cet article n'est qu'une brève analyse des diverses opinions émises par la communauté de Legal. On peut noter que la majorité des gens qui sont contre la venue d'anglophones à l'école Citadelle sont des francophones, mais qu'il y a aussi des anglophones qui sont contre. L'inverse est aussi vrai, c'est-à-dire que la majorité des gens qui appuient les Shaffer sont anglophones mais on retrouve aussi quelques francophones.

Enfin, certains disent que cette affaire n'est qu'une occasion de ressortir la hache de guerre, faisant allusion au houleux débat qu'avait entraîné l'ouverture d'une école francophone à Legal. De toute façon, l'avenir nous dira bien ce qui adviendra de l'affaire Shaffer...

• Villa Beauséjour

Au coeur de la vie des aînés

RACHELLE BRUNEAU

FALHER- Lorsqu'on entre à la Villa Beauséjour de Falher, il y a toujours un sourire qui nous accueille. Le 9 octobre dernier, les résidents, leurs familles et le personnel ont eu raison de sourire: c'est à ce moment qu'ils ont célébré l'inauguration officielle de la nouvelle partie de la résidence. L'ajout de 26 nouveaux logements à la Villa Beauséjour répond à un besoin vital pour pour les aînés de la région. Cela signifie qu'un plus grand nombre d'entre eux auront la chance de continuer à s'épanouir dans un milieu propre à eux, sans être obligés de s'éloigner de leur famille et de leurs amis.

De plus, la Villa dessert une grande population d'aînés francophones de la région, ce qui leur permet de vivre en français. «Semblerait-il que parfois les résidents trouvent que la soupe aurait un goût différent lorsqu'elle est préparée par la cuisinière anglophone», dit Mme Lucine Bouchard, directrice de la Villa Beauséjour, en riant.

À la Villa Beauséjour, ce n'est pas les activités qui manquent. Les bingos, les vins et fromages, les films, les pique-niques, les fêtes spéciales font tous partie d'une programmation animée et vivante. Plusieurs résidents exercent un loisir fort populaire chez les aînés: il n'y a rien de mieux qu'une partie de cartes ou de 5 «cennes» pour remplir une soirée amusante. Paraît-il que certains résidents veillent plus tard lors de ces soirées de cartes!

La nouvelle aile permet aux résidents de profiter au maximum des salles qui sont à leur disposition. Entre autre, on y retrouve une salle de bain tourbillon, une buanderie, une bibliothèque, une salle d'artisanat et une chapelle. Ces locaux leur assurent un bien-être et une qualité de vie respectable.

La Villa Beauséjour offre aussi une gamme de services à ses résidents: visite hebdomadaire de la coiffeuse ainsi qu'un service de courrier. Les services de soins de santé sont également très importants. On y retrouve la visite régulière de l'infirmière, une clinique de pression, une clinique de soins des pieds, des soins personnels pour ceux qui demandent un peu plus d'assistance, etc... De plus, le menu des résidents en est un équilibré et inspecté par une diététicienne.

La visite régulière du médecin est aussi d'une importance capitale pour les résidents car ils n'ont pas forcément les moyens physiques, ni l'accessibilité aux moyens de transport pour se rendre chez le médecin. C'est une grande préoccupation pour la directrice, Mme Bouchard. Pourtant, les médecins visitent rarement la Villa. «Il y a un médecin dans la région qui a un contact régulier avec nous mais pour ce qui est des autres, ils sont peut-être débordés ou peut-être que c'est un manque de conscience professionnelle...». Selon Mme

...suite en page 3

Dans LE FRANCO il y a 25 ans...

Édition du mercredi 3 janvier 1968

MANCHETTES:

Page 1
Rencontre des groupes minoritaires francophones à Québec au cours de l'année?

Page 5
Institut français au Cercle Langlois

Page 8
France Gall rêve de ...

Page 14
Les enfants s'amusent en jouant aux cartes

AU PROVINCIAL

• Nouveau cabinet Klein

Les francophones sont confiants

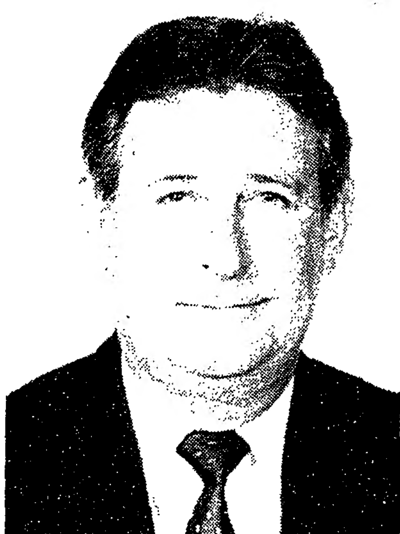
CAROLE THIBEAULT

EDMONTON- Le Premier ministre de l'Alberta, Ralph Klein, a fait l'annonce de son nouveau cabinet, le 15 décembre dernier. De 26 ministères qu'il y avait originellement, plus que 17 n'ont survécu. Toutefois certains ministres se retrouvent avec un ou deux domaines ministériels en plus sur les bras.

Les leaders francophones se sont toutefois arrêtés sur la nomination de Halvar Jonson, le successeur de Jim Dinning en tant que ministre de l'Éducation. Selon Denis Tardif, président de l'Association canadienne-française de l'Alberta (ACFA), Marc Arnal, président de la Fédération des parents francophones de l'Alberta (FPFA) et Yvan Beaubien, directeur général de la FPFA, la nouvelle est de bon augure. Comme l'ont expliqué les trois chefs de file lors d'une rencontre informelle avec les médias, Halvar Jonson est un homme bien connu dans le milieu de l'éducation. De plus, il semblerait que ce dernier soit sensibilisé au besoin des francophones dans ce domaine puisqu'il a été président de l'Alberta Teachers' Association vers la fin des années 1970, années qui marquaient l'arrivée en force des écoles d'immersion dans la province. Il a également été enseignant et directeur d'école pendant nombre d'années. M. Jonson a même admis qu'il tenterait de faire adopter la Loi 41 dès la prochaine session législative. «C'est une surprise effectivement. On n'a pas vraiment pensé à lui, pourtant c'était évident avec ses antécédents», remarque Marc Arnal.

Évidemment, l'ACFA a l'intention de rencontrer le nouveau ministre de l'Éducation le plus tôt possible dans le but de mieux connaître ses intentions ainsi que pour s'assurer que la Loi 41 ne meurt pas au feuilleton.

D'un autre côté, il existe aussi


Ralph Klein


Nancy Betkowski


Jim Dinning

une grande déception chez les leaders franco-albertains: voir que Nancy Betkowski, ex-ministre de la Santé et adversaire de Ralph Klein lors de la course à la direction du Parti conservateur, ne participe pas au nouveau cabinet Klein. Pour les francophones, Nancy Betkowski représentait une alliée de taille en faveur du projet de Loi 41 sur la gestion scolaire. Il faut toutefois admettre que c'est Mme Betkowski elle-même qui a pris la décision de ne pas faire partie du cabinet. Cette dernière soutient qu'elle fera un aussi bon travail en étant députée d'arrière-plan et qu'elle sera tout aussi utile à sa circonscription d'Edmonton-Glenora. Ralph Klein lui avait proposé deux postes: celui de ministre des Finances et celui des Affaires intergouvernementales.

Malgré tout, MM Tardif, Arnal et Beaubien ont quand même une consolation puisque l'ex-ministre de l'Éducation, Jim Dinning est demeuré au sein du cabinet Klein en tant que ministre des Finances. Il semblerait que ce dernier ait été de plus en plus sensibilisé à la cause franco-albertaine et un appui de sa part serait des plus bénéfiques. Cependant, les trois francophones avouent que M. Dinning sera quelque peu hors contexte si de fortes négociations s'avèrent utiles auprès de M. Klein et de M. Jonson.

Les Franco-Albertains en concertation


Richard Barrette

CAROLE THIBEAULT

EDMONTON- Le processus de concertation de la communauté mis sur pied par l'ACFA provinciale est maintenant à moitié chemin. En effet, le 12 décembre dernier, l'on procédait à la table de concertation provinciale où les participants ont mis en commun les priorités régionales et provinciales afin de tracer un portrait de la communauté et ainsi présenter au Secrétariat d'État un plan de développement mieux adapté à leurs besoins.

Au cours du mois du novembre, Richard Barrette, directeur de la mise en oeuvre de l'entente Canada/communauté au sein du secrétariat provincial de l'ACFA, a visité chacune des régionales où cinq priorités ont été établies lors des tables de concertation. Ces tables, que M. Barrette qualifie de «succès de participation», ont réuni près 125 individus représentant plus de 80 groupes régionaux.

Quant à la table de concertation provinciale, elle a rassemblé 14 organismes provinciaux, deux représentants de chaque régionale ainsi que l'exécutif de l'ACFA. Selon Denis Tardif, président de l'ACFA, qui avait une certaine crainte face à l'acceptation de ce nouveau processus, cette fin de semaine a été plus que profitable. «Les gens ne se sont pas sentis menacés; ils ne se sont pas sentis charriés d'aucune façon dans la détermination d'objectifs et de buts. Mais ils se sont sentis intégrés dans un processus d'échange. C'est ça qu'on recherchait», déclare-t-il. Les participants ont même manifesté le désir de poursuivre le processus de concertation et d'en assurer la permanence afin de permettre une meilleure consultation entre eux, ce qui pourrait faire naître des projets conjoints. «Il y a eu des découvertes importantes au cours de cette fin de semaine pour les groupes, à savoir que certains groupes existent et ce qu'ils font. C'étaient des découvertes intéressantes», ajoute M. Tardif.

En janvier prochain, Denis Tardif, Nicole Bugeaud-Croteau, Réal Doucet et Denis Vincent, tous des participants à la table de concertation, iront présenter le dossier aux représentants du Secrétariat d'État et d'autres ministères qui pourront se faire une image exacte de l'intention de développement des Franco-Albertains et y contribuer financièrement de façon plus appropriée. Mais comme le fait remarquer Denis Tardif, «il y a plusieurs initiatives qui font partie du plan et qui sont des priorités mais qui ne s'adressent pas nécessairement au Secrétariat d'État».

Après cette rencontre, la communauté se réunira une fois encore pour établir un plan d'action et une autre fois (plus tard au cours l'année) pour évaluer l'ensemble du processus, les réalisations par rapport aux buts ainsi que l'aide accordée par le gouvernement.

Ces tables de concertation et tout le plan de restructuration mis sur pied par l'ACFA ont pour but de préparer la communauté à la venue de l'entente Canada/communauté qui, si tout se passe comme prévu, devrait être conclue en 1994. Les Franco-Albertains seront donc bien préparés et plus efficaces. «On aura une longueur d'avance sur nos partenaires dans l'entente», a conclu Richard Barrette.

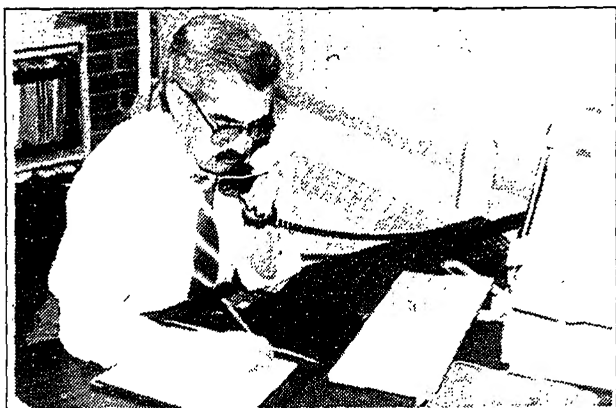
Villa

...suite de la page 2

Bouchard, le ministère de la Santé ou les organismes responsables de la santé des citoyens devraient étudier cette question.

Quoi qu'il en soit, à la Villa Beauséjour, les 60 résidents vivent dans un environnement qui permet certaines intimités personnelles et la chance d'établir et de maintenir des relations amicales avec ceux qui les entourent. À l'intérieur de ce milieu familial dans lequel il fait bon vivre, on a souvent la chance de voir un sourire...





EDITORIAL

par Pierre Brault

Le PM Ralph et son cabinet

Fallait-il s'attendre à un miracle de la part de notre Premier ministre Ralph Klein dans la composition de son cabinet? Je ne crois pas. Il faut, en premier lieu, reconnaître qu'il a rempli une promesse qu'il avait faite en réduisant le nombre de ministres du cabinet de 26 à 17.

Il n'est pas surprenant de constater qu'il a fait une place de choix à ses amis surtout du côté de ses conseillers, aux députés du milieu rural qui l'ont supporté et aux députés de Calgary. Si l'on fait exception de Nancy Betkowski qui a choisi de ne pas joindre les rangs, les quatre autres candidats, qui ont appuyé cette dernière, ont été mis au rancart, sans autre cérémonie.

S'il a parlé de changements importants, de renouveau, à mon avis, le PM Ralph ne nous prouve rien si l'on considère la composition de son cabinet. On doit plutôt parler, en ce moment, d'une continuité dans la lignée de Getty. Cela ne présage rien de bon, ou du moins, rien de meilleur pour l'avenir. On retrouve au cabinet huit anciennes figures du temps de Don Getty: les ministres Ken Kowalski, Ernie Isley, Don Sparrow, Peter Trynchy, Stephen West et Peter Elzinga. Ces huit politiciens ont eu l'occasion, au cours de leur carrière, de démontrer leur savoir-faire et on ne peut pas dire qu'il y en a un qui se démarque facilement des autres par ses qualités de politicien ou d'administrateur.

Le nouveau ministre de l'Éducation

En ce qui concerne les nouveaux venus, l'attention de la communauté francophone s'est immédiatement portée vers le nouveau ministre de l'Éducation M. Halvar Jonson. Les leaders francophones semblent à l'aise avec ce dernier même s'ils le connaissent peu. Ses antécédents sont, selon eux, rassurants. Il est un ancien enseignant, un ex-directeur d'école, un ex-président de l'Alberta Teachers' Association (ATA) du milieu des années 70. Il a vécu la mise en place des écoles et des programmes d'immersion en Alberta. Il connaît aussi les besoins de la communauté francophone en ce qui concerne la gestion scolaire.

Suite à son assermentation, mardi dernier, le 15 décembre, M. Jonson a déclaré aux journalistes qu'il présenterait le projet de Loi 41 sur la gestion scolaire en troisième lecture dès la prochaine session. C'est de bon augure, mais...

Loin de moi l'idée de prêter de mauvaises intentions à M. Jonson. Il faut toutefois être bien réaliste. M. Jonson est nouveau et il n'est pas seul au sein du cabinet et du caucus. Saura-t-il imposer le respect dès le début de son mandat? Ses racines conservatrices sont-elles assez profondes pour faire bouger les plus intrasigeants? Et quand on sait que les Stockwell Day, Mike Cardinal et autres font partie des deux, cela porte à mûre réflexion. Le seul ministre sur qui on peut réellement compter c'est Jim Dinning, qui croit toujours à ce projet de loi et sur Nancy Betkowski, chez les députés d'arrière-plan. Ce sont probablement les deux seuls inconditionnels. Qui nous dit que le projet de loi, une fois présenté, ne mourra pas au feuilleton de la Législature? C'en serait fait du projet de loi pour un bon bout de temps au grand soulagement de la droite du parti.

Les petits caprices de Don Getty

Le Premier ministre Ralph doit déjà défendre âprement certaines décisions qu'il a prises ou certaines situations qui ont surgi depuis son assermentation; et ça ne fait que commencer. Que dire du double salaire que les ex-ministres du cabinet et que l'ex-Premier ministre Getty reçoivent alors qu'ils empochent leur pension de ministre et leur salaire de député siégeant encore à la Législature? Inacceptable et le PM Ralph doit corriger la situation avant la prochaine élection, c'est urgent. De plus, notre célèbre quart-arrière albertain, Don Getty, a déclaré ouvertement qu'il ne voulait pas siéger à la Législature, ni y avoir son bureau comme les autres députés. Quel beau coup de poignard dans le dos de ses commettants de Stettler qui l'ont élu pour lui sauver la face lors d'une élection partielle. Le petit bébé gâté veut un bureau dans l'édifice ManuLife dont le loyer est de $17 000 par année en plus du coût des rénovations. Qui paiera la note? On a parlé des payeurs de taxe (tout à fait inacceptable). On a parlé de la caisse du parti conservateur (le vice-président aux finances ne veut pas en entendre parler). On parle maintenant de certaines âmes généreuses, amis du parti et/ou de Don Getty (c'est de leurs affaires). Comment le PM Ralph s'en sortira-t-il? Combien de temps durera la lune de miel avec les électeurs albertains? Pour le moment le temps est au beau fixe avec les journalistes de la Législature. Ça fait changement. Ils ont des nouvelles à se mettre sous la dent. Mais attention...

MEILLEURS VOEUX
DE SANTÉ, BONHEUR
ET PROSPÉRITÉ
À L'OCCASION
DU NOUVEL AN!

LE FRANCO

APF

OPSCOM

Directeur-rédacteur: Pierre Brault
Adjointe-administrative: Micheline Brault
Correspondant national: Yves Lusignan
Journaliste: Carole Thibeault
Graphiste: Marc Vaillancourt

Toute correspondance doit être adressée à:
Le Franco
8923, 82e Avenue
Edmonton (Alberta)
T6C 0Z2
Tél.: (403) 465-6581
Télécopieur: (403) 465-3647

Abonnement d'un an: 19,26 $ - Étranger: 34,24 $
Courrier de deuxième classe - Enregistrement 1881
Les membres de l'Association canadienne-française de l'Alberta sont automatiquement abonnés au journal en payant leur cotisation à l'ACFA.

L'hebdomadaire Le Franco est imprimé sur les presses de GAZETTE PRESS LTD, à St-Albert, Alberta.

Nous voulons votre opinion!

N.D.L.R. - Nous invitons nos lecteurs et nos lectrices à nous écrire pour nous donner différentes opinions sur les sujets qui les intéressent ou sur les éditoriaux du journal. Écrivez-nous. Soyez concis dans votre présentation et vos idées (max: 300 mots). Signez votre lettre et incluez votre numéro de téléphone. Nous publierons toutes les lettres signées, pourvu qu'elles respectent l'éthique professionnelle du journal.

Le Franco a 25 ans? Incroyable!

N.D.L.R. Dans le cadre de son 25e anniversaire, Le Franco a jugé pertinent de faire parler celui qui en était le directeur, en 1967. Maintenant installé à Orleans en Ontario, Jean-Maurice Olivier s'est prêté volontiers à notre demande pour écrire ces quelques lignes qui en feront sûrement sourire plusieurs.

C'est ainsi que j'ai réagi lorsqu'invité à commenter cet anniversaire. Comme le temps file rapidement!

Au départ, je peux l'affirmer, cette naissance avait bel et bien été planifiée! Pour mieux comprendre, reportons-nous en 1967. *La Survivance* du temps était un journal de grand format, de huit pages seulement, donc pas toujours facile à lire et imprimé «au plomb», ce qui était coûteux. D'aucuns disaient que le nom avait une résonance trop défaitiste qu'il fallait changer; nous étions au lendemain de la publication du rapport Laurendeau-Dunton, à la veille de la Loi sur les langues officielles et surtout, en parallèle à la révolution tranquille au Québec, au début d'une nouvelle prise de conscience collective en milieu francophone minoritaire. En somme, la francophonie albertaine se voulait plus dynamique, plus unie, plus active et l'heure paraissait propice au changement.

Les buts poursuivis

Le format tabloïd et l'impression en «offset» furent immédiatement choisis tandis que le nom «*Le Franco-albertain*» fut préféré à trois ou quatre autres dont j'oublie, aujourd'hui, ce qu'ils étaient.

Je n'ai pas, textuellement, la liste des buts que nous voulions atteindre, mais je me souviens fort bien que nous espérions réaliser un journal:

- qui serait un reflet de la communauté desservie;
- un moyen de mieux communiquer les nouvelles franco-albertaines (en complémentarité avec CHFA);
- qui servirait les causes communes, notamment dans le domaine de l'éducation.

Le nouveau *Franco* n'entendait pas adopter une allure pamphlétaire ou revendicatrice à outrance et ne prétendait pas non plus être un «journal d'idées», sauf en éditorial, où il se voulait un reflet et une projection de la francophonie albertaine, très ouvert aux plans local, régional, provincial et national. On souhaitait atteindre l'ensemble des Franco-Albertains mais en particulier, les jeunes et les femmes en leur consacrant des espaces précis.

Sans pour autant adopter une «ligne de parti», nous soutenions fermement l'Association canadienne-française de l'Alberta, l'Association des éducateurs bilingues de l'Alberta, le Conseil albertain de la coopération, les Régionales et tout autre groupe constitué et actif dans la communauté. Ainsi nous faisions de notre mieux pour atteindre les régions de St-Paul, de Bonnyville et de la (lointaine) Rivière-la-Paix, et amenuiser les différences historico-socio-politiques entre Calgary et Edmonton!

Pour toutes sortes de raisons, dont les ressources financières n'étaient certes pas la moindre, nos buts ne furent jamais tous atteints, du moins au moment de mon départ. Qu'importe, l'élan était donné.

Le personnel en poste

Quatre personnes! Une à la direction générale, deux à la production opérationnelle et une à la rédaction et à l'administration courante...

Le directeur était le père Jean Patoine, o.m.i., également secrétaire général de l'ACFA et son rôle demeurait, volontairement, très effacé. Une fois qu'il était écrit, je discutais généralement de mon éditorial avec lui. Il réagissait, commentait et nous discutions (quelquefois très ferme!), mais il ne s'ingérait jamais, et jamais il ne m'interdit de publier quoi que ce soit, sur quelque sujet que ce fût; la censure, connais pas! On me permettra ici quelques commentaires supplémentaires. Jean Patoine fut un grand Franco-Albertain, un grand Canadien, un authentique patriote, doublé d'un visionnaire à plusieurs égards. Un exemple (que peu de gens connaissent): bien avant la naissance de la Fédération des francophones hors Québec (FFHQ), il avait prévu le besoin, la nécessité essentielle même, d'une présence francophone minoritaire nationale à Ottawa afin d'en mieux coordonner, canaliser et défendre les intérêts et d'en assurer la représentations en matières politico-culturelles. À ce jour, je m'étonne que l'on ait encore rien publier à son sujet.

Deux jeunes Québécoises, Annette et Nicole, assuraient la préparation des textes, un travail de mercenaire, très ingrat. Je vous épargne les détails mais tout devait d'abord être dactylographié sur une machine qui perforait un ruban (genre ticker tape) qui, à son tour, alimentait un dactylo qui nous fournissait nos textes «prêts pour impression». Il y avait aussi la préparation des titres, une collaboration à la mise en page, etc. ce qui remplissait bien leurs 40 heures de travail par semaine.

Pour ma part, je consacrais à la rédaction, à la mise en pages et à l'administration un minimum de 50 heures chaque semaine. Il va sans dire qu'il n'était pas possible de remplir nos seize pages de textes, donc nous «empruntions» des textes aux journaux francophones du Québec ainsi qu'au *Droit* d'Ottawa.

Parlant d'administration, je souligne au passage la collaboration indéfectible de Josaphat Baril, le gérant de l'*Imprimerie La Survivance*, qui nous abritait, payait nos salaires et épongeait tous nos déficits!

Quelques rigolades

Bien sûr, il nous arrivait toutes sortes d'aventures plus ou moins cocasses. Je vous en résume brièvement trois. D'abord celle du monsieur qui utilisait régulièrement, pour ne pas dire systématiquement, notre Tribune des lecteurs. Un jour, ayant dû abréger considérablement une de ses épîtres faute d'espace, il en fut à ce point offusqué qu'il décida de nous intenter une poursuite et se dit prêt à y consacrer toutes ses économies et à se rendre en Cour suprême du Canada, si nécessaire! Heureusement, l'intervention d'un tiers solutionna toute la question.

À une certaine époque, nous publiions un «courrier» questions/réponses. Je n'oublierai jamais l'incroyable réalité d'une dame qui faisait porter à sa petite de cinq ou six ans un chandail... chaque fois qu'elle devait ouvrir la porte du frigo, de peur que la petite n'attrape un rhume!

Parce que je prévoyais une semaine fort occupée, j'avais préparé la manchette de ma page frontispice le dimanche précédant la publication; or cette manchette, c'était le résultat d'une élection fédérale qui avait lieu le lendemain et dont j'annonçais le résultat global (parti élu) et provincial (par circonscription). Je ne m'étais pas trompé pour le résultat global mais il nous fallut faire deux corrections, le mardi, pour les élus de l'Alberta. Cette fois-là, mon directeur fut un peu estomaqué de tant de témérité et sans qu'il ne me le dise, je crus lire dans sa pensée qu'il devait y avoir une Providence pour les innocents!

C'est curieux, au moment de vous quitter, il me semble qu'aujourd'hui je pourrais sans effort remplir mes seize pages!

Merci à l'équipe du *Franco* qui m'a permis de remonter un peu dans le temps, de me remémorer ces années qui demeurent à jamais les plus belles de ma vie. Amitiés à tous ceux qui, un jour, furent mes lecteurs et qui demeurent encore fidèles au *Franco* et salutations aux lecteurs d'aujourd'hui que je ne connais pas et qui ne me connaissent pas non plus.

Au *Franco*, meilleurs voeux d'anniversaire et l'assurance que je partage pleinement la fierté de vos 25 ans. Que ce ne soit encore qu'un début, *Ad Multos Annos!*

Jean-Maurice Olivier

ÉCOLO ÉCHOS...

L'histoire du port de Hamilton

HAMILTON - Les sédiments intacts prélevés dans les bassins lacustres sont l'un des meilleurs moyens de découvrir ce qui s'est passé sur Terre durant la préhistoire. Des chercheurs de l'Institut national de recherche sur les eaux, en collaboration avec des scientifiques de l'université de Waterloo, ont analysé une carotte de sédiments de huit mètres prélevée dans le port de Hamilton en Ontario. À partir des fossiles microscopiques et des propriétés physiques de l'échantillon, ils ont retracé l'histoire des changements environnementaux survenus au cours des 7 500 dernières années dans cette région qui est passée d'un état de marais postglaciaire à son état actuel de zone portuaire fortement industrialisée.

Du mercure dans les huards

EDMONTON - Les scientifiques d'Environnement Canada étudient la faune ichtyophage (qui se nourrit de poissons), surtout les huards, pour voir si elle court des risques en consommant du poisson contenant de fortes concentrations de mercure. Cet été, on a capturé et bagué de 50 à 60 huards et prélevé des échantillons de leurs plumes et de leur sang. Dans environ dix lacs utilisés pour les expériences, les concentrations de mercure étaient faibles, tandis qu'elles étaient élevées dans un autre groupe. Des poissons sont actuellement prélevés de ces lacs à des fins de comparaison. L'étude visait entre autres à évaluer les incidences possibles de la contamination au mercure sur la reproduction des oiseaux ichtyophages.

La survie francophone à Calgary...

ALAIN BERTRAND

CALGARY- C'est le 18 novembre dernier au Centre français de l'Université de Calgary que le sociologue Robert Stebbins donnait sa conférence intitulée «Famille, bilinguisme et style de vie francophone en milieu minoritaire».

Depuis 1968, le Canada s'est doté d'une politique fédérale de bilinguisme officiel qui vise quatre buts essentiels: le maintien et la transmission de la langue française et des cultures francophones et l'épanouissement et le développement des individus et leurs communautés francophones (sic). Mais est-ce suffisant?

Une étude conduite à Calgary par M. Stebbins semble indiquer que non. Les activités familiales et de loisirs paraissent être un atout important dans la réalisation de ces buts et dans la survie même du fait francophone hors Québec.

Cette étude s'étale sur une période de cinq ans allant de 1987 à 1992. Une soixantaine d'entrevues avec 35 individus et 25 couples (pour un total de 85 personnes) révèle des faits intéressants sur l'importance des apports de la vie quotidienne en milieu minoritaire francophone. La survie de la langue française nécessite quatre objectifs dont une certaine mesure d'ingéniosité, de persévérance, de vision de l'avenir et chez les couples mixtes, de diplomatie. Plusieurs activités se déroulent en français entre parents et enfants sans support évident du Secrétariat d'État tels que comptines, berceuses, conversations familiales, contes, chants et l'écoute de films.

Parmi les couples mixtes, la réalisation des quatre objectifs est plus difficile à cause de l'importance omniprésente de l'anglais dans la vie de tous les jours.

Par contre, l'apport du bilinguisme officiel devient plus évident lorsqu'on parle d'activités subventionnées en tout ou en partie. Ces activités dont l'écoute de la télévision, le scoutisme, les camps d'été, le théâtre et les spectacles ont lieu moins souvent que les premières mais aident grandement à contrebalancer l'influence de l'anglais.

Pour les adultes, une distinction d'activités peut aussi se faire. Les parents, célibataires ou couples sans enfant participent aussi à des activités dont le déroulement se fait sans support évident du bilinguisme officiel: cinéma, parties de bureau, passe-temps, lecture, musique, cuisine, bénévolat et évidemment le boulot. D'autres activités où la présence du Secrétariat d'État se fait sentir sont: le théâtre (5 pièces en moyenne à Calgary), les associations et organismes francophones et les télécommunications en langue française.

D'après cette étude, il faut conclure que les programmes du bilinguisme officiel jouent un rôle important mais, seuls, ne pourraient pas assurer la survie du fait français en milieu minoritaire. Les activités non-subventionnées sont d'importance primordiale dans le support de la vitalité et la persistance linguistique des minorités francophones au pays. Comme le résume si bien M. Stebbins, «les francophones de Calgary en exprimant leur allant et leur créativité ont adopté une approche active».



La Ste-Catherine à Mallaig

JEAN-BAPTISTE CLÉMENT

MALLAIG- Encore cette année, l'école communautaire Mallaig a perpétué la tradition de la Sainte-Catherine en organisant avec l'aide des parents, des professeurs et, bien sûr, des élèves, une fête grandiose que tout le monde n'oubliera pas de sitôt. De la fabrication des chapeaux à la préparation du repas traditionnel, tout y était pour nous commémorer l'histoire de sainte Catherine. Durant l'après-midi, tous les enfants de l'élémentaire ont pu participer à la fabrication de la tire, une activités qui «colle» vraiment à la tradition et... aux enfants!

• *Paul Langevin*

De maire à candidat libéral

CAROLE THIBEAULT

ST-PAUL- «Je pense que les politiciens qui vont se faire élire à la prochaine élection et dans les prochaines années, il va falloir qu'ils soient très fermes. Il faut changer la manière d'administrer financièrement. Et la seule manière qu'on peut changer çà, c'est de couper des choses et d'en réduire. Il va falloir aller plus loin que les piastres et traiter tout le monde égal». Voici la ligne de pensée de Paul Langevin, nouveau candidat libéral dans la circonscription de Saint-Paul et actuel maire de la municipalité.



Paul Langevin

Originaire de St-Vincent, village situé à 20 kilomètres au nord de St-Paul, Paul Langevin a un bon sens de la finance. S'il veut faire partie du prochain gouvernement provincial, c'est justement pour relancer l'économie de la province. Selon lui, une mauvaise administration financière ne peut qu'amener des problèmes, que ce soit au niveau personnel ou à l'échelle du pays. «Je ne croit pas qu'un gouvernement devrait opérer comme il opère aujourd'hui. Ils mettent la prochaine génération dans le trouble. Ils sont en train de risquer la tête de nos enfants et de nos petits-enfants. Il faut renverser cette ligne de conduite-là et commencer à penser à vivre selon nos moyens», affirme-t-il.

Élu le 19 octobre dernier pour un troisième mandat à la mairie de St-Paul, Paul Langevin met ses théories en pratique directement sur les coffres de la municipalité. Sous sa direction, la petite ville de 5 000 habitants, dont la dette s'élevait à 9,5 millions $ en 1986, a réussi à rembourser 2,5 millions $ en six ans et à stopper les déficits annuels.

Les prochaines élections, qui sont prévues dans un an environ, ne seront pas la première expérience du candidat libéral. Déjà en 1989, il tentait sa chance contre le candidat conservateur John Drobot, qui a remporté la victoire par seulement quelque 600 voix de différence. «Cette fois-ci, j'ai l'ambition de gagner!», ajoute-t-il, optimiste. Selon Paul Langevin, il n'a pas remporté l'élection de 1989 parce qu'il n'a cabalé que deux semaines avant le jour du scrutin. Pour l'instant, il s'occupe à rassembler son comité d'élections et à se faire connaître le plus possible auprès des 27 000 électeurs de la circonscription qui se compose de Métis, d'autochtones, d'une forte population francophone et d'anglophones. Un portrait tout à fait irrégulier pour une circonscription rurale.

Le maire de St-Paul croit que le fait d'être un francophone peut amenuiser ses chances d'obtenir le vote de certains anglophones. Cependant, il avance que, une fois que ces derniers connaîtront ses idées politiques ainsi que son caractère, le français ou

...*suite en page 10*

par Lyne Lemieux, directrice-adjointe, Information/Politique

CALENDRIER CULTUREL DE JANVIER 1993

Vous voulez faire connaître vos activités socio-culturelles? Veuillez nous faire parvenir vos renseignements avant le 15 de chaque mois soit par courrier ou en composant le 466-1680. Nous acceptons les frais d'appel. Ce calendrier est un service *gratuit de l'A.C.F.A. provinciale.*

1 - CALGARY - Tous les matins du monde, film français (1991) au Cinéma Plaza (1133 Kensington Rd. N.W.) à 13 h 30 et à 21 h 15. Un musicien de la cour (Gérard Depardieu) se rappelle sa jeunesse, ses amours et sa rencontre avec Saint-Colombe (Jean-Pierre Marielle), musicien virtuose, qui ne s'exprime que par la musique depuis la mort de sa femme. Pour plus de renseignements: 283-3636.

1-10 - SAINT-ALBERT - Héritage de mon Enfance, une exposition de vos vieux jouets au Musée héritage. Pour plus de renseignements: 459-1528.

1-17 - SAINT-ALBERT - Album: un siècle de présence ukrainienne au Canada au Musée héritage. Pour plus de renseignements: 459-1528.

2 - CALGARY - Tous les matins du monde, film français (1991) au Cinéma Plaza (1133 Kensington Rd. N.W.) à 19 h 00. (Voir plus haut.) Pour plus de renseignements: 283-3636.

3 - CALGARY - Tous les matins du monde, film français (1991) au Cinéma Plaza (1133 Kensington Rd. N.W.) à 15 h 30 et à 21 h 15. (Voir plus haut.) Pour plus de renseignements: 283-3636.

4 - CALGARY - Tous les matins du monde, film français (1991) au Cinéma Plaza (1133 Kensington Rd. N.W.) à 21 h 15. (Voir plus haut.) Pour plus de renseignements: 283-3636.

5 - 6 avril - CALGARY - Cours par téléconférence - PS ED 482 cours traitant des difficultés d'apprentissage et de la douance dans le milieu scolaire, offert les mardis soirs. Pour plus de renseignements: 297-4023.

5 - 6 avril - NORD-EST - Cours par téléconférence - PS ED 482 (voir plus haut). Pour plus renseignements: 645-6251.

5 - CALGARY - Tous les matins du monde, film français (1991) au Cinéma Plaza (1133 Kensington Rd. N.W.) à 19 h 00. (Voir plus haut.) Pour plus de renseignements: 283-3636.

5 - NORD-OUEST - Cours par téléconférence PS ED 482 cours traitant des difficultés d'apprentissage et de la douance dans le milieu scolaire. Pour plus de renseignements: 837-2063.

6 - CALGARY - Tous les matins du monde, film français (1991) au Cinéma Plaza (1133 Kensington Rd. N.W.) à 21 h 15. (Voir plus haut.) Pour plus de renseignements: 283-3636.

7 - EDMONTON - Reprise des soirées de conversation organisées par l'Alliance française. Pour plus de renseignements: 433-0671.

7 - CALGARY - Tous les matins du monde, film français (1991) au Cinéma Plaza (1133 Kensington Rd. N.W.) à 19 h 00. (Voir plus haut.) Pour plus de renseignements: 283-3636.

7-10, 21-14 - FALHER - Introduction à l'analyse cours offert par Édith Boucher. Pour plus de renseignements: 837-2063.

8 - 7 février - SAINT-ISIDORE - Danse en ligne cours offert pour les 50 ans et plus par Hélène Lavoie les vendredis soirs. Pour plus de renseignements: 837-2063.

8 - BONNYVILLE - Ciné-soleil pour les jeunes de 4 à 10 ans au Centre culture à 15 h 30. Pour plus de renseignements:826-5275.

8 - EDMONTON - Soirée thème: Chapeau! à La Guinguette. Pour plus de renseignements: 469-1344.

9 - SAINT-ISIDORE - La soirée des fous du roi et de la reine! au Bar-Bar. Pour plus de renseignements:837-2092.

9 - 6 fév. EDMONTON - Cours de ski de fond pour adultes les samedis et mercredis pendant 5 semaines. Professeur: Guy Scherrer. Pour plus de renseignements: 466-1383.

9 - 30 ou 9 - 20 février - EDMONTON - Histoire des francophones de l'Alberta cours offert les samedis avec Paul Dubé, Ken Munro, Denis Tardif, Guy Lacombe, Roger Motut, Gamila Morcos, Gilles Cadrin et Tom Bilodeau. Pour plus de renseignements: 468-1582.

9 - EDMONTON - Déjeuner mensuel organisé par l'Alliance française au Tastevin (10843 - 82 ave) à 12 h 00. Pour plus de renseignements: 433-0671.

9 - 24 avril - EDMONTON - Parlons français, cours niveaux débutant, intermédiaire et avancé offerts les samedis. Pour plus de renseignements: 468-1582.

10 - BONNYVILLE - Dimanche de la famille. Café servi à la salle paroissiale après les messes.

10 - BONNYVILLE - Première émission de radio communautaire «Rendez-vous» pour 1993, à 19 h 30 sur les ondes de CHLW à 13 h 10.

10 - SAINT-PAUL - Voyage de ski à Kinooso (Cold Lake) organisé par les «Anti-Coquilles» pour les jeunes de 13 à 25 ans. Pour plus de renseignements: Monique Beaunoyers au 826-4698.

10 - SAINT-PAUL - Brunch communautaire préparé par l'École Enfantine et l'École du Sommet. Pour plus de renseignements: 645-4800.

11 - mi-mars - FALHER - Théologie chrétienne - les Sacrements cours offert tous les deuxièmes lundis et mardis par le Père Ubald Duchesneau. Pour plus de renseignements: 837-2063.

11 - EDMONTON - Conditionnement physique et marche rapide cours offert les lundis et les jeudis soirs par Guy Scherrer. Pour plus de renseignements: 468-1582.

13 - EDMONTON - Date limite pour inscription au voyage de ski à Banff organisé par le Club de plein-air francophone et la gang de franco-fun. Pour plus de renseignements: Simon au 463-0815 ou 465-6457.

13 - EDMONTON - Reprise des classes de français offertes par l'Alliance française. Pour plus de renseignements: 433-0671.

13 - EDMONTON - Causerie-diaporama, Promenade au chaud: de l'Afrique à l'Océanie, offerte par Caroline LeBrun au local de l'Alliance française. Pour plus de renseignements: 433-0671.

14 - 11 mars - DONNELLY - Danse aérobique (faible impact) cours offert par Jocelyne Doran tous les jeudis. Pour plus de renseignements: 837-2063.

15 - EDMONTON - Jeux de dards à la Guinguette. Pour plus de renseignements: 469-1344.

15 - EDMONTON - Tous les matins du monde (voir plus haut) au Cinéma Princess (10337 Whyte ave) à 19 h 00 et 21 h 30. Pour plus de renseignements: 433-0979.

15 - CALGARY - Léolo, film canadien au Cinéma Plaza (1133 Kensington Road N.W.) à 21 h 30. Première présentation à Calgary du film de Jean-Claude Lauzon (1992). Un jeune garçon écrit ses observations dans un livret. Entouré de laideur et de personnes indifférentes, il se crée un monde imaginaire. Seules sa mère et sa voisine lui offrent un peu de stabilité. Pour plus de renseignements: 283-3636.

16 - BONNYVILLE - Premier concours régional de la chanson, région Nord-Est au Lyle Victor Albert à 20 h 00 suivi d'une réception au Centre culturel. Pour plus de renseignements: 836-5275.

16 - EDMONTON - Tous les matins du monde (voir plus haut) au Cin éma Princess (10337 Whyte ave) à 19 h 00 et 21 h 30. Pour plus de renseignements: 433-0979.

16 - SAINT-ALBERT - La journée du fondateur au Musée héritage. Pour plus de renseignements: 459-1528.

16 - CALGARY - Léolo, film canadien (voir plus haut) au Cinéma Plaza (1133 Kensington Road N.W.) à 19 h 00. Pour plus de renseignements: 283-3636.

16, 17 janvier - FALHER - Premiers soins et sécurité, cours offert par Étienne Johnson. Pour plus de renseignements: 837-2063.

17 - EDMONTON - Tous les matins du monde (voir plus haut) au Cinéma Princess (10337 Whyte ave) à 19 h 00 et 21 h 30. Pour plus de renseignements: 433-0979.

17 - CALGARY - Léolo, film canadien (voir plus haut) au Cinéma Plaza (1133 Kensington Road N.W.) à 13 h 30 et 21 h 30. Pour plus de renseignements: 283-3636.

18 - CALGARY - Léolo, film canadien (voir plus haut) au Cinéma Plaza (1133 Kensington Road N.W.) à 19 h 00. Pour plus de renseignements: 283-3636.

18 - 5 avril - EDMONTON - Danse aérobique cours offert les lundis et mercredis soirs par Julie Carscadden. Pour plus de renseignements: 468-1582.

18 - 23 mars - EDMONTON - Introduction à l'aquarelle et au multi-média cours offert les mardis soirs par Anastazia Shelenko. Pour plus de renseignements: 468-1582.

18 - 8 février - EDMONTON - Investissements des RÉER cours offert les lundis soirs par Paul Denis. Pour plus de renseignements: 468-1582.

18 - 29 mars - EDMONTON - Anglais langue seconde cour offert les lundis soirs par Rae Laberge. Pour plus de renseignements: 468-1582.

18 - EDMONTON - Tous les matins du monde (voir plus haut) au Cinéma Princess (10337 Whyte ave) à 19 h 00 et 21 h 30. Pour plus de renseignements: 433-0979.

18 - 15 mars - BONNYVILLE - Orientation à l'animation préscolaire, cours offert les lundis et jeudis soirs par Marlène De Oliveira. Pour plus de renseignements: 645-6214.

18 - 29 mars - EDMONTON - Parlons français, cours niveaux débutant, intermédiaire et avancé les lundis et mercredis. Pour plus de renseignements: 468-1582.

19 - 23 mars - EDMONTON - Espagnol cours niveau débutant offert par Nelson Cartagena les mardis soirs. Pour plus de renseignements: 468-1582.

19-20 janvier - TANGENT - La tenue des livres cours offert par Doris Ouellette. Pour plus de renseignements: 837-2063.

19 - CALGARY - Léolo, film canadien (voir plus haut) au Cinéma Plaza (1133 Kensington Road N.W.) à 21 h 30. Pour plus de renseignements: 283-3636.

19 - 23 mars - EDMONTON - Français pour les parents, cours niveau débutant offert les mardis soirs aux parents dont les enfants sont inscrits à une école d'immersion française, offert par Marc Arseneau. Pour plus de renseignements: 468-1582.

19 - 23 mars - EDMONTON - Français pour les parents II, cours niveau intermédiaire offert par François Pageau les mardis soirs. Pour plus de renseignements: 468-1582.

19 - 2 mars - CALGARY - Introduction à Lotus 1-2-3 (version 2.0.1) cours offert par Suzanne Veilleux les mardis soirs. Pour plus de renseignements: 297-4023.

19 - EDMONTON - Tous les matins du monde (voir plus haut) au Cinéma Princess (10337 Whyte ave) à 19 h 00 et 21 h 30. Pour plus de renseignements: 433-0979.

19 - 23 mars - EDMONTON - Français écrit intermédiaire II, cours offert par Louise Millaire les mardis soirs. Pour plus de renseignements: 468-1582.

20 - 7 avril - EDMONTON - Français écrit avancé (Grammaire oblige), cours offert les mercredis soirs par Louise Millaire. Pour plus de renseignements: 468-1582.

20 - BONNYVILLE - Atelier «L'histoire de la musique populaire francophone à travers le monde» à l'école Voyageur pour les élèves de la 6e à la 9e année offert par Joël Prévost. Pour plus de renseignements: 826-5275.

20 - 24 mars - EDMONTON - Conditionnement physique pour les personnes aînées cours offert par Jean Doyon les mercredis soirs. Pour plus de renseignements: 468-1582.

20 - 17 février - CALGARY - Wordperfect 5.1 cours niveau débutant offert par Yves Savard les mercredis soirs. Pour plus de renseignements: 297-4023.

20 - CALGARY - Léolo, film canadien (voir plus haut) au Cinéma Plaza (1133 Kensington Road N.W.) à 19 h 00. Pour plus de renseignements: 283-3636.

20 - 21 mars - SAINT-ALBERT - Exposition portant sur les récifs de la période dévonienne et les récifs de coraux tropicaux au Musée héritage. Pour plus de renseignements: 459-1528.

20 - EDMONTON - Tous les matins du monde (voir plus haut) au Cinéma Princess (10337 Whyte ave) à 19 h 00 et 21 h 30. Pour plus de renseignements: 433-0979.

21 au 8 avril - CALGARY - Comptabilité cours niveau débutant offert par Micheline Paré les jeudis soirs. Pour plus de renseignements: 297-4023.

21 - EDMONTON - Tous les matins du monde (voir plus haut) au Cinéma Princess (10337 Whyte ave) à 19 h 00 et 21 h 30. Pour plus de renseignements: 433-0979.

21 - 11 mars - EDMONTON - «Windows» et ses applications v. 3.1 cours offert par Guy-Pierre Gravel les jeudis soirs. Pour plus de renseignements: 468-1582.

21 - 25 mars - SAINT-ALBERT - Français pour parents cours offert les jeudis soirs à Saint-Albert. Pour plus de renseignements:468-1582.

21 - CALGARY - Léolo, film canadien (voir plus haut) au Cinéma Plaza (1133 Kensington Road N.W.) à 21 h 15. Pour plus de renseignements: 283-3636.

21 - EDMONTON - Reprise des soirées de conversation au local de l'Alliance française. Pour plus de renseignements: 433-0671.

21 - MORINVILLE - Introduction au Macintosh cours niveau débutant offert par Nelson Cartagena. Pour plus de renseignements: 468-1582.

22 - BONNYVILLE - Ciné-soleil au Centre culturel à 15 h 30. Pour plus de renseignements: 826-5275.

22 - EDMONTON - Télé-Guinguette au Bar La Guinguette. Pour plus de renseignements: 469-1344.

22 - EDMONTON - Tous les matins du monde (voir plus haut) au Cinéma Princess (10337 Whyte ave) à 19 h 00 et 21 h 30. Pour plus de renseignements: 433-0979.

22 - 12 mars - CALGARY - ACCPAC-Plus (version 6.0) cours niveau débutant pour l'utilisation du logiciel ACCPAC offert par Suzanne Veilleux les vendredis soir. Pour plus de renseignements: 297-4023.

22-24 - EDMONTON - Initiation au camping d'hiver organisée par le Club plein-air francophone. Pour plus de renseignements: 469-4401.

23 - 24 avril - EDMONTON - Introduction aux instruments à cordes cours pour enfants offert par René Charrier les samedis matins. Pour plus de renseignements: 468-1582.

23 - 24 avril - EDMONTON - Arts plastiques cours pour enfants offert les samedis matins par Claude Bénévent. Pour plus de renseignements: 468-1582.

23 - 24 avril - EDMONTON - Ballet-jazz cours pour enfants offert par Maria Bokor les samedis matins. Pour plus de renseignements: 468-1582.

23 - 24 avril - EDMONTON - Initiation au jeu dramatique cours offert par Patrick Thibaudeau les samedi matins. Pour plus de renseignements: 468-1582.

23 - 24 avril - EDMONTON - Guitare, cours offert par Yvon Loiselle les samedis matins. Pour plus de renseignements: 468-1582.

23 - 24 avril - EDMONTON - Piano, cours offert par Marylène Lamy et Paul Godin les samedis matins. Pour plus de renseignements: 468-1582.

23 - EDMONTON - Tous les matins du monde (voir plus haut) au Cinéma Princess (10337 Whyte ave) à 19 h 00 et 21 h 30. Pour plus de renseignements: 433-0979.

24 - EDMONTON - Tous les matins du monde (voir plus haut) au Cinéma Princess (10337 Whyte ave) à 19 h 00 et 21 h 30. Pour plus de renseignements: 433-0979.

25 - 26 avril - CALGARY - Français niveau débutant, cours offert par Marie-Josée Claveau. Pour plus de renseignements: 297-4023.

25 - 18 mars - LEGAL - Wordperfect cours niveau intermédiaire offert par Sylvain Guillette les lundis soirs. Pour plus de renseignements: 468-1582.

26 janvier, 9 et 23 février - EDMONTON - Introduction à la télématique cours offert par Yvan Beaubien. Pour plus de renseignements: 468-1582.

26 - ler avril - CALGARY - Introduction à l'art ancien du Tai-Chi, cours offert les mardis et jeudis soirs par Elise Gareau-Smith. Pour plus de renseignements: 297-4023.

27 - 10 mars - Parler pour être écouté cours offert par Frédéric Gagné tous les mercredis de 19 h 00 à 21 h 00 au Centre éducatif communautaire de Calgary. Pour plus de renseignements: 297-4023.

27 - 10 mars - CALGARY - Ma carrière, un défi constant, cours offert par Micheline Paré les mercredis soirs. Pour plus de renseignements: 297-4023.

28 - EDMONTON - Souper-causerie au Royal Glenora (11160 River Valley Rd.). Conférencière invitée: Pauline Paul. Pour plus de renseignements: 434-9150.

28 - SAINT-PAUL - Assemblée annuelle de l'A.C.F.A. au Centre culturel. Dévoilement de la personnalité de l'année. Madame Lise Holeton sera officiellement intronisée au sein de la Compagnie des Cent associés francophones. Pour plus de renseignements: 645-4800.

29 - CALGARY - Venez fêter Les rois à 20 h 00 au local de l'Alliance française (Suite 301, 902-11 ave S.W.). R.S.V.P. Pour plus de renseignements: 245-5662.

29 - EDMONTON - Tournoi de dards à la Guinguette. Pour plus de renseignements: 469-1344.

30 - 13 février - EDMONTON - Wordperfect v. 5.1 cours niveau intermédiaire offert par Guy-Pierre Gravel les mercredis soirs. Pour plus de renseignements: 468-1582.

30 - BONNYVILLE - Soirée en l'honneur de tous les bénévoles de l'A.C.F.A. et du bingo. Pour plus de renseignements: 826-5275.

30 - BONNYVILLE - Déjeuner des Chevaliers de Colomb après les messes de 9 h 00 et 10 h 30 à la salle paroissiale. Pour plus de renseignements: 826-5275.



ACTIVITÉS RÉGULIÈRES

SAINT-ISIDORE - Club du bon temps offre des activités sociales tous les samedi soirs à partir de 19 h 30. Pour plus de renseignements: 624-8182.

DONNELLY - Société historique de Donnelly peut vous louer des films sur vidéo-cassette en français. Ouvert du lundi au vendredi de 9 h 00 à 16 h 00. Coût: 2,00$ par film.

SAINT-PAUL - C'est pour toi, c'est pour moi, à l'antenne de CHLW à 19 h tous les dimanches dès le 10 janvier. Pour plus de renseignements: 645-4800.

JASPER - Le Club social est ouvert tous les mercredis et samedis de 19 h 00 à 1 h 00.

BONNYVILLE - Rencontres pour jouer aux cartes, au bingo et jeux libres tous les lundis et vendredis de 13 h 00 à 15 h 00. Invitation spéciale aux aîné(e)s. Pour plus de renseignements: 826-1909.

EDMONTON - Bridge tous les mercredis au sous-sol de l'église St-Joachim organisé par le Club de l'Age d'or de St-Joachim. Pour plus de renseignements: 489-4417.

EDMONTON - Sessions d'information et de support pour prévenir la violence familiale, #300, 9119 -82 ave. Rencontres les mercredis à 19 h 00. Pour plus de renseignements: 428-2625.

EDMONTON - Parties de cartes les deuxième et quatrième mercredis du mois à la Maison St-Joseph (9040 - 84 ave). Pour plus de renseignements: 469-3073.

EDMONTON - Conversations, rencontres au local de l'Alliance française (#300, 10318 - 82 ave) chaque jeudi soir à partir de 19 h 00. Pour plus de renseignements: 433-0671

CALGARY - Allo Maman ? rencontres mamans-enfants préscolaires organisées par l'Alliance française. Pour plus de renseignements: Regina Lagnau, 243-1477.

CALGARY - Rencontres du Club de l'amitié chaque vendredi soir de 19 h 30 à 22 h 00 à la salle paroissiale de l'Église Ste-Famille. Pour plus de renseignements: Oscar Fauchon: 244-2200.

Langevin

...suite de la page 7

l'anglais ne fera aucune différence.

Mais pourquoi Paul Langevin se présente-t-il sous l'aile de Laurence Decore? Pour lui, les principes du parti libéral sont ceux qui correspondent le mieux à sa façon de voir la politique. «Pour une chose, le parti libéral, ce n'est pas un parti qui est fort à gauche ou fort à droite. Nos idées politiques sont au centre. On supporte l'entreprise privée mais on peut accepter un certain montant d'interventions par le gouvernement».

Dans sa circonscription, Paul Langevin veut venir en aide aux agriculteurs. «Il y a beaucoup de fermiers qui ont des problèmes financiers. Je pense que le gouvernement peut jouer un rôle pour les aider», assure-t-il. D'après lui, il faut tenter de mettre sur pieds des industries de transformation de la matière première comme le lait. Ce qui créerait plus d'emplois et fournirait de meilleurs prix sur les produits des agriculteurs.

Une fois élu, est-ce que Paul Langevin sera prêt à voter en faveur de la Loi 41(elle aura certainement changé de nom et de visage à cette date), concernant la gestion scolaire pour les francophones? Le candidat libéral est très conscient du caractère multiculturel de la province et du pays et promeut un respect entre les cultures. Il ajoute: «Il faut aussi accepter qu'on est une petite minorité et qu'on ne peut pas avoir tous les privilèges que la grande majorité a». Malgré tout, fort de sa langue, de sa religion et de sa culture, il se propose de supporter le projet de Loi 41.

Enfin, Paul Langevin a toujours été un homme très impliqué auprès de la communauté: il était échevin à St-Paul avant d'être élu maire; il a déjà fait partie du conseil de paroisse, du conseil exécutif provincial des Chevaliers de Colomb; il a déjà été aussi président de la Chambre de commerce de St-Paul et président de l'association de hockey des jeunes, etc. C'est donc ce désir constant de servir sa communauté qui l'a poussé à se représenter en tant que maire et c'est pourquoi être député à la Législature albertaine serait un poste des plus intéressants pour lui.



(Photo Noëlla Fillion)

Installation des officiers à Falher

NOËLLA FILLION

FALHER- Le 21 novembre avait lieu la cérémonie de l'installation des Chevaliers de Colomb au Centre Chevalier de Falher. Après avoir chanté l'O Canada, le Grand Chevalier, Gérard Nicolet, a fait l'accueil accompagné de Lucien Sasseville, cérémoniaire, et du r. p. Benoit Frigon, aumônier.

Le député du district, M. Oscar Blais de Grande Prairie, a présidé l'installation des nouveaux officiers. Il a également félicité et remercié ceux qui quittaient leur fonction. Lucien Sasseville remplace Gérard Nicolet au poste de Grand Chevalier, tandis qu'Ernest Johnson a accepté d'être député - Grand Chevalier. Les autres officiers sortant sont Henri Dancause de McLennan, Roland Simard de Jean-Côté et Lucien Ouellette de Tangent. Ils ont été remplacés par Ernest Johnson et Claude Ouellette de Girouxville ainsi que Normand Laflamme de Falher. Une messe du Christ-Roi a succédé aux félicitations d'usage.

Un bon banquet attendait tous les participants. À la table d'honneur, on remarquait Ernest et Rollande Johson, Alice et Paul Ruel, Oscar Blais, Lucien et Gilberte Sasseville ainsi que Denise et Paul D'Auteuil; ce dernier agissait en tant que maître de cérémonie.

M. Léo Garand a fait la présentation des dons en soulignant le bénévolat des frères Chevaliers à la construction de la cuisine du centre.

Cette année, une bourse de 400$ a été donnée à Suzanne Hachez, étudiante infirmière.



(Photo Noëlla Fillion)

Concert d'orgue à McLennan

NOËLLA FILLION

MCLENNAN- M. Gary Duits de la Compagnie Baldwin d'Edmonton a donné un concert d'orgue à la cathédrale de Grouard-McLennan, le 8 décembre dernier. Son répertoire incluait des oeuvres de J.S. Bach, de Dubois, de Gounod et du compositeur hollandais Zwart ainsi que de Boellmann.

SPORTS

Boxe ou hockey?

GUY SCHERRER

Vendredi 19 décembre, les Oilers recevaient, pour la deuxième fois cette année, la visite des Kings de Los Angeles. Quatre secondes après le début de la rencontre je me demandais si j'étais à la bonne adresse. J'étais venu au colisée pour assister à un match de hockey et non pas à un combat de boxe! McSorley des Kings et DeBrusk des Oilers n'ont pas perdu de temps avant de jeter les gants et de donner un spectacle tout à fait disgracieux et déplacé selon moi. Pourquoi ?

Après seulement 4 secondes d'écoulées dans le match, la raison de l'altercation ne peut pas être la frustration et la fatigue accumulées durant la joute. Alors qu'est-ce qui pousse deux joueurs de hockey à se frapper sur la gueule? Nous savons tous que les joueurs de hockey doivent donner un spectacle. Les gens payent pour venir voir des athlètes performer devant eux. Ce qui est important pour les spectateurs c'est de se faire distraire, pour les propriétaires de club de hockey c'est d'avoir le plus de monde possible dans le colisée. Alors il faut utiliser tous les moyens imaginables pour obtenir les plus grosses foules possibles. Si le simple fait de jouer au hockey ne parvient pas à remplir le colisée pourquoi ne pas les laisser se battre? Les gens aime ça. Après le combat entre McSorley et DeBrusk, il y a eu une ovation debout de la part des spectateurs et une poussée de cris d'encouragement et d'approbation. La force et l'enthousiasme de cette euphorie collective de la part des spectateurs n'a pas connue de manifestations aussi importantes durant tout le reste de la rencontre. Si ces deux joueurs ne s'étaient pas battus le public et les journalistes auraient été bien déçus. Avant même d'entrer dans le colisée, les spectateurs le savaient qu'il y auraient un combat de boxe entre ces deux joueurs. Certains médias et journalistes avaient déjà bien publicisé cette affaire. Les joueurs avaient-ils le choix de ne pas se battre et décevoir les 15 250 spectateurs qui étaient là? C'était une des plus grandes foules cette année à assister à un match des Oilers.

Qui est responsable de ce combat de boxe? Un peu tout le monde et personne à la fois. Si les règlements de la L.N.H. ne sont pas plus sévères face à ce problème, c'est que les dirigeants de la Ligue ne veulent pas décevoir les spectateurs. Si les journalistes en parlent c'est parce que les gens aiment bien que les journalistes le fassent. Les spec-

...*suite en page 13*

OFFRES D'EMPLOIS

LES Albertains

CINQUIÈME SÉRIE
JANVIER 1993
le samedi à 11h30

9 janvier*	**Michel Gervais**	Falher(maintenant de Paris)
16 janvier	**Sophie Dupuis**	Edmonton
23 janvier	**Camille Moulun**	Falher
30 janvier	**Carole Babin**	Lethbridge

* Durée exceptionnelle de 45 minutes (11h15 à 12h00) en célébration de la 400ième édition des Albertains.





Semaine du 26 décembre 1992 au 1 janvier 1993

Samedi
- 17h00 Le Téléjournal
- 17h12 La bande à Munsch
- 17h30 Scully rencontre
- 18h00 La soirée du hockey: Ottawa à Québec
- 20h30 La bande des six
- 21h30 Métropolis
- 22h30 Le Téléjournal
- 22h51 Les nouvelles du sport
- 23h08 Télé-sélection: Trois places pour le 26

Dimanche
- 17h00 Course destination monde
- 18h00 Les Informations
- 18h02 Découverte
- 19h00 Le dimanche
- 19h30 Surprise sur prise
- 20h30 Les beaux dimanches: Le cirque du soleil
- 21h00 Princes en exile
- 23h00 Le dimanche
- 23h04 Les nouvelles du sport
- 23h21 Le Clap
- 23h46 Ciné-Club: Intolérance

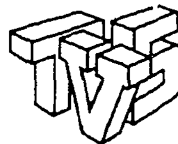
Lundi
- 17h00 Watatatow
- 17h30 Les détecteurs de mensonges
- 18h00 ALBERTA CE SOIR
- 18h30 À communiquer
- 19h00 Marilyn
- 19h30 Taquinons la planète
- 20h00 Le Téléjournal
- 20h25 Le Point
- 21h00 Quand la chanson dit bonjour au Country
- 22h00 La loi de Los Angeles
- 23h00 CE SOIR EN REPRISE
- 23h29 Second regard

Mardi
- 17h00 Watatatow
- 17h30 Les détecteurs de mensonges
- 18h00 ALBERTA CE SOIR
- 18h30 À communiquer
- 19h00 Marilyn
- 19h30 Comment ça va?
- 20h00 Le Téléjournal
- 20h25 Le Point
- 21h00 Montréal P.Q.
- 22h00 Amériques 500, à la redécouverte du nouveau monde
- 23h00 CE SOIR EN REPRISE
- 23h29 Millefeuille
- 23h59 Cinéma: Mon cher petit village

Mercredi
- 17h00 Watatatow
- 17h30 Les détecteurs de mensonges
- 18h00 ALBERTA CE SOIR
- 18h30 À communiquer
- 19h00 Le Téléjournal
- 19h24 Le Point
- 20h00 Revue de l'année 92
- 21h00 Marilyn
- 21h30 Sacré Père Noël
- 22h00 Prix du Gouverneur
- 00h00 CE SOIR EN REPRISE
- 00h29 Les nouvelles du sport
- 00h44 Cinéma: Tandem danseuse

Jeudi
- 17h00 Les aventures de Tintin
- 17h30 Les détecteurs de mensonges
- 18h00 Ce soir fin d'année
- 18h30 À communiquer
- 19h00 Marilyn
- 19h30 Émissions Jeunesses
- 20h00 Le Téléjournal
- 20h18 Le Point
- 20h44 La météo
- 21h00 Revue de l'année 92
- 22h00 Les démons du midi
- 23h00 BYE BYE 92
- 00h31 Cinéma: Romance inachevée

Vendredi
- 17h00 Les années coup de coeur
- 17h30 Les détecteurs de mensonges
- 18h00 Le Téléjournal
- 18h07 Voeux Fédéraux
- 18h15 Émissions Jeunesses
- 19h00 Les contes d'Avonlea
- 20h00 BYE BYE 92
- 21h30 L'homme qui plantait des arbres
- 22h00 Le Téléjournal
- 22h22 Cinéma: Le retour de la panthère rose
- 00h25 Cinéma: Mon oncle Antoine



Semaine du 26 décembre 1992 au 1 janvier 1993

Samedi
- 17h00 Journal télévisé de FRANCE 2
- 17h35 Vision 5
- 18h00 Les paysans du Disneyland
- 19h00 Les 100 ans de l'Olympia
- 20h05 Bugatti's folies
- 20h35 Le cercle de minuit
- 21h45 Bon week-end
- 22h15 Journal télévisé Suisse
- 22h45 Les paysans du Disneyland
- 23h45 Les 100 ans de l'Olympia
- 00h50 Bugatti's folies
- 01h20 Radio France internationale

Dimanche
- 17h00 Journal télévisé de FRANCE 2
- 17h35 Vision 5
- 18h00 Y'a d'la joie
- 19h00 Caractères
- 20h05 De Van Eyck au portugalois
- 20h30 Un siècle de chansons
- 21h30 En appel
- 22h00 Journal télévisé Belge
- 22h30 Y'a d'la joie
- 23h30 Caractères
- 00h35 De Van Eyck au portugalois
- 01h00 Radio France internationale

Lundi
- 17h00 Journal télévisé de FRANCE 2
- 17h35 Vision 5
- 18h00 Téléobjectif
- 19h00 Bas les masques
- 20h00 Tell quel
- 20h30 Dossiers justice
- 21h00 Le rapport du gendarme
- 22h00 Journal télévisé de FRANCE 3
- 22h30 Téléobjectif
- 23h30 Bas les masques
- 00h30 Tell quel
- 01h00 Radio France internationale

Mardi
- 17h00 Journal télévisé de FRANCE 2
- 17h35 Vision 5
- 18h00 Temps présent
- 19h00 Stars 90
- 20h30 Grand écran
- 21h30 Embarquement porte n°1
- 22h00 Journal télévisé de FRANCE 3
- 22h30 Temps présent
- 23h30 Stars 90
- 01h00 Radio France internationale

Mercredi
- 17h00 Journal télévisé de FRANCE 2
- 17h35 Vision 5
- 18h00 Géopolis
- 19h00 Le jeune homme vert
- 20h00 Le divan
- 20h30 Un siècle de chansons
- 21h30 Autant savoir
- 22h00 Journal télévisé de FRANCE 3
- 22h30 Géopolis
- 23h30 Le jeune homme vert
- 00h30 Le divan
- 01h00 Radio France internationale

Jeudi
- 17h00 Journal télévisé de FRANCE 2
- 17h35 Vision 5
- 18h00 Faut pas rêver
- 19h00 Spécial Serge Gainsbourg
- 20h00 Les Imbuvables
- 20h30 Un siècle de chansons
- 21h30 Montagne
- 22h00 Journal télévisé de FRANCE 3
- 22h30 Faut pas rêver
- 23h30 Spécial Serge Gainsbourg
- 00h30 Les Imbuvables
- 01h00 Radio France internationale

Vendredi
- 17h00 Journal télévisé de FRANCE 2
- 17h35 Vision 5
- 18h00 La Cerenentola
- 20h30 Un siècle de chansons
- 21h30 Télétourisme
- 22h00 Journal télévisé de FRANCE 3
- 22h30 La cerenentola
- 01h00 Radio France internationale

Alberta:		Position
Edmonton	Shaw Cable	43
Edmonton	Vidéotron	37
Saint Paul	Northern Cable	35
Red Deer	Shaw Cable	31
Medicine Hat	Cablev. Medicine Hat	18
Calgary	Rogers Cablesystems	

Sports

...suite de la page 12

tateurs aiment ça parce que les journalistes en parlent et que la Ligue tolère ce genre de chose. Alors pourquoi régler le problème; il n'y a pas de problème tout le monde y trouvent son compte.

Après une scène comme celle que j'ai vue le vendredi 19 décembre au «Northlands Coliseum», je me demande bien comment la petite Valérie Larivière, cette jeune Québécoise d'une douzaine d'années qui est allée porter au Premier ministre du pays une pétition de plus d'un million de signatures pour diminuer la violence à la télé, va réussir à réaliser son rêve. C'est un voeu bien pieux et louable mais je crois que la violence est encrée dans notre société. Les gens aiment la violence, ils aiment voir les autres se taper dessus.

UN PEU D'HISTOIRE

L'équipe qui a accumulé le plus de victoires de la Coupe Stanley est «Les Canadiens de Montréal» avec 22 coupes. La première fois que «Les Canadiens» ont conquis le trophée dans la L.N.H. c'est en 1923-24 et leur dernière conquête remonte à 1985-86. «Les Canadiens ont également remporté une 23ième coupe Stanley en 1915-1916, avant la formation de la Ligue nationale de hockey. La deuxième équipe à avoir le plus de fois gagné le prestigieux trophée est «Les Maple Leafs de Toronto» avec 13 victoires. Sur les 24 équipes de la L.N.H. combien y en a t-il qui ont déjà gagné la Coupe Stanley? Réponse dans la prochaine édition.

LE FRANCO 465-6581

AVIS PUBLIC DE CP RAIL

CP Rail est heureuse d'annoncer qu'elle a conclu une entente avec certains clients du secteur céréalier relativement à leur participation à un programme de réduction de taux, conformément à l'alinéa 46 (1) (a) de la Loi sur le transport du grain de l'Ouest (LTGO), pour la campagne agricole 1993-1994. Aux termes de l'alinéa 46 (1) (c) de la LTGO, CP Rail doit donner avis public de cette entente avec ses clients.

Les données générales sur les réductions par rapport aux taux établis en vertu de l'article 44 de la Loi sur le transport du grain de l'Ouest et les conditions qui s'y rapportent sont présentées ci-après :

- Liste des expéditeurs qui ont donné avis à l'Office national des transpons du Canada de l'entente intervenue, conformément à l'alinéa 46 (1) (b) de la Loi sur le transport du grain de l'Ouest :

- AgPro Grain Inc.
- Alberta Dehydrating Company Ltd.
- Alberta Wheat Pool
- CanAmera Foods Ltd.
- Cargill Limited
- Continental Grain Company (Canada) Limited
- Finora Canada Ltd.
- La Compagnie Quaker Oats du Canada Ltée
- Linear Agra (Man.) Ltd.
- Louis Dreyfus Canada Ltd.
- Manitoba Pool Elevators
- Maple Leaf Mills
- N.M. Paterson & Sons Limited
- North East Terminal Limited
- Northern Sales Co. Ltd.
- Palliser Grain Co. Ltd.
- Parkland Alfafa products Ltd.
- Parrish & Heimbecker, Limited
- Pioneer Grain Company Limited
- Robin Hood Multifoods Inc.
- Saskatchewan Wheat Pool
- Stow Grain
- Tirol International Marketing
- United Grain Growers Limited
- United Oilseeds Products (division de ADM-Agri Industries Ltd.)
- Westcan Malting Ltd.
- Weyburn Inland Terminal Ltd.
- XCAN Grain Ltd.

Niveau des réductions de taux :
- 1,00 $ par tonne sur le tonnage supplémentaire excédant 40 000 tonnes, jusqu'à 60 000 tonnes inclusivement, expédié au départ de chaque point d'origine.
- 1,25 $ par tonne sur le tonnage supplémentaire excédant 60 000 tonnes, jusqu'à 100 000 tonnes inclusivement, expédié au départ de chaque point d'origine.
- 1,50 $ par tonne sur le tonnage supplémentaire excédant 100 000 tonnes, expédié au départ de chaque point d'origine.
- 1,00 $ par tonne sur le tonnage supplémentaire expédié au départ de chaque point d'origine et qui excède la somme de 10 000 tonnes plus la moyenne du tonnage expédié au départ du même point d'origine au cours des cinq campagnes agricoles précédentes, par des participants à la présente entente, par leurs prédécesseurs ou leurs successeurs, le cas échéant. Si la moyenne au cours des cinq campagnes précédentes est inférieure à 25 000 tonnes, elle sera réputée être de 25 000 tonnes aux fins du calcul du tonnage supplémentaire.
- 1,00 $ par tonne sur le tonnage expédié au départ d'un seul point d'origine et vers une seule destination, en un seul mouvement et en tranches de 20 wagons.
- 1,50 $ par tonne sur le tonnage expédié au départ d'un seul point d'origine et vers une seule destination, en un seul mouvement et en tranches de 25 wagons.
- 2,50 $ par tonne sur le tonnage expédié au départ d'un seul point d'origine et vers une seule destination, en un seul mouvement et en tranches de 50 wagons.
- 3,50 $ par tonne sur le tonnage expédié au départ d'un seul point d'origine et vers une seule destination, en un seul mouvement et en tranches de 100 wagons.

Conditions générales :
- S'applique uniquement aux marchandises définies dans la LTGO, acheminées dans des wagons-trémies couverts, au départ de points du réseau de CP Rail où le poids brut maximal admissible est d'au moins 263 000 lb et où CP Rail effectue des mouvements sur ligne unique ou sur ligne conjointe, aux termes de la LTGO.
- Les réductions sont cumulatives et elles seront remises au client à la fin de la campagne agricole 1993-1994, sauf dans le cas des envois par wagons multiples, pour lesquels la réduction s'applique au moment de l'établissement de la feuille de route initiale.
- Sur toute tonne donnée, les réductions combinées pour volume et pour envois par wagons multiples ne dépasseront pas 5,00 $ par tonne.
- Les envois en tranches de 20, de 25, de 50 ou de 100 wagons doivent être libérés et leur feuille de route établie ensemble, au départ d'une seule installation ou d'installations adjacentes, à un seul point d'origine et vers une seule destination, le même jour. Les wagons doivent être assemblés, à la libération, de manière à ce qu'il ne soit pas nécessaire de les assembler à nouveau une fois à destination, pour le déchargement.
- Les envois par wagons multiples doivent être placés pour chargement par CP Rail en un seul aiguillage sauf que CP Rail peut effectuer un aiguillage supplémentaire pour les envois en tranches d'au moins 100 wagons lorsque l'exploitation des trains et du triage de CP Rail le permet.
- Les envois par wagons multiples doivent être chargés et libérés dans les dix heures après le moment réel de leur placement, sauf que CP Rail peut accorder du temps additionnel pour le chargement aux endroits où l'exploitation des trains ou du triage de CP Rail le permet. Aux fins du calcul du temps imparti pour le chargement en vertu de la présente entente, seront exclus le temps qui s'écoule entre 20 h et 7 h de même que les dimanches.
- Les dossiers de CP Rail sur les opérations de placement serviront à déterminer l'heure réelle du placement des envois par wagons multiples. Les wagons seront placés pour chargement selon la disponibilité, en fonction de l'exploitation ferroviaire.
- L'expéditeur doit donner au Centre Service-Client approprié de CP Rail un préavis d'au moins quatre jours de son intention de se prévaloir des dispositions sur les incitatifs pour envois par wagons multiples; il doit aussi donner avis au Centre Service-Client approprié de CP Rail lorsque tous les wagons sont chargés et prêts à être libérés.
- Les envois par wagons multiples destinés à des silos autres que les silos de transit agréés et autorisés par la Commission canadienne des grains, doivent être libérés dans les 96 heures après leur mise en attente. La durée nécessaire à la progression décalée en cours de route relativement à l'arrivée du navire sera déduite du temps imparti à la libération.
- Dans le calcul de la réduction au volume, il sera permis d'utiliser le tonnage supplémentaire lorsqu'un client, individuellement, compte plus d'une installation à un point d'origine précis.
- Les privilèges pour marchandises en transit ne s'appliqueront pas dans le cadre de la présente entente.

Prise d'effet :
- Le 1er août 1993; valide jusqu'au 31 juillet 1994

Origines :
- Au départ des installations des clients participants situées sur le réseau de CP Rail à des points d'origine désignés comme tels dans le tarif établi aux termes de la LTGO.

Destinations :
- À destination de Thunder Bay, Ontario; aussi à destination des ports de Colombie-Britannique définis dans la LTGO et desservis par CP Rail ou des autres ports de Colombie-Britannique, dans les limites prévues dans le tarif.

Référence tarifaire :
- CN/CP — tarif 4310

Droit d'appel :
- Toute personne fondée à croire qu'elle sera lésée par le taux réduit proposé peut, dans les 30 jours à partir de la date de l'avis public, demander à l'Office national des transports l'autorisation d'en appeler du taux, conformément à l'article 48 de la Loi sur le transport du grain de l'Ouest. Les demandes d'autorisation d'en appeler doivent être envoyées à l'adresse suivante :

Mme Suzanne Clément
Secrétaire
Office national des transports du Canada
Ottawa (Ontario)
K1A 0N9
N° de télécopieur : (819) 953-5253

avec copie du document à l'adresse suivante :

M. W.F. Smith
Conseiller juridique régional
Canadien Pacifique Limitée
Services juridiques
B.P. 7000
Winnipeg (Manitoba)
R3C 4E9
N° de télécopieur : (204) 946-3305



LE FRANCO 8923 - 82 AVENUE
EDMONTON, ALBERTA T6C 0Z2 465-6581

AVIS PUBLIC DE CP RAIL

CP Rail est heureuse d'annoncer que, conformément à l'alinéa 46 (1) (a) de la Loi sur le transport du grain de l'Ouest (LTGO), elle a conclu une entente avec certains clients relativement à leur participation à un projet de réduction de taux, pour la campagne agricole 1993-1994. Aux termes de l'alinéa 46 (1) (c) de la LTGO, CP Rail doit donner avis public de cette entente avec ses clients.

La réduction par rapport aux taux calculés en vertu de l'article 44 de la Loi sur le transport du grain de l'Ouest et les conditions générales sont présentées ci-après :

- Les expéditeurs qui ont donné avis à l'Office national des transports du Canada de l'entente intervenue, conformément à l'alinéa 46 (1) (b) de la Loi sur le transport du grain de l'Ouest, sont les suivants :

- CanAmera Foods
- Cargill Limited
- Continental Grain Company (Canada) Limited
- Finora Canada Ltd.
- Louis Dreyfus Canada Ltd.
- Manitoba Pool Elevators
- N.M. Paterson & Sons Limited
- Northern Sales Co. Ltd.
- Stow Grain
- United Grain Growers Limited
- United Oilseeds Products (division de ADM-Agri Industries Ltd.)

Niveau de la réduction de taux :
- 1,00 $ par tonne pour les wagons-citernes dont le chargement est d'au moins 170 000 lb.

Conditions générales :
- S'applique uniquement aux marchandises définies dans la LTGO, acheminées dans les wagons-citernes fournis par l'expéditeur.
- Le taux réduit s'applique au moment de la facturation initiale.
- La réduction s'applique uniquement aux chargements d'au moins 170 000 lb expédiés par wagons-citernes, qui sont en excédent du nombre réel de chargements de plus de 170 000 lb expédiés, aux termes de la LTGO, par un expéditeur particulier durant l'année civile 1988.
- S'applique uniquement au départ de points du réseau de CP Rail où le poids brut maximal admissible est d'au moins 263 000 lb.
- La compensation pour le millage établi avec les wagons-citernes s'appliquera.

Prise d'effet :
- Le 1er août 1993; valide jusqu'au 31 juillet 1994

Origines :
- Au départ des installations des clients participants situées sur le réseau de CP Rail à des points d'origine désignés comme tels dans le tarif établi aux termes de la LTGO.

Destinations :
- À destination de Thunder Bay, Ontario; aussi à destination des ports de Colombie-Britannique définis dans la LTGO qui sont desservis par CP Rail.

Référence tarifaire :
- CN/CP — tarif 4310

Droit d'appel :
- Toute personne fondée à croire qu'elle sera lésée par le taux réduit proposé peut, dans les 30 jours à partir de la date de l'avis public, demander à l'Office national des transports l'autorisation d'en appeler du taux, conformément à l'article 48 de la Loi sur le transport du grain de l'Ouest. Les demandes d'autorisation d'en appeler doivent être envoyées à l'adresse suivante :

Mme Suzanne Clément
Secrétaire
Office national des transports du Canada
Ottawa (Ontario)
K1A 0N9
N° de télécopieur : (819) 953-5253

avec copie du document à l'adresse suivante :

M. W.F. Smith
Conseiller juridique régional
Canadien Pacifique Limitée
Services juridiques
B.P. 7000
Winnipeg (Manitoba)
R3C 4E9
N° de télécopieur : (204) 946-3305



SAVIEZ-VOUS QUE?

L'auto et l'énergie

...le Canada tire 75% de son énergie primaire des combustibles fossiles, qui contribuent au réchauf fement de la planète, à la formation des pluies acides et à l'appauvris sement de la couche d'ozone.

...les automobiles contribuent aussi à la formation des pluies acides en produisant des oxydes d'azote qui montent dans l'atmosphère et se retrouvent dans les nuages. Lorsque les nuages crèvent et que la pluie tombe, les oxydes retombent aussi. On dit que les pluies acides ont tué un tiers des arbres de la forêt noire en Allemagne.

...au cours de la même année, toujours d'après Statistique Canada, les déplacements en automobile représentaient 80% de tous les déplacements entre les villes.

BLOC-NOTES

Le **BLOC-NOTES** est une chronique à la disposition de tout organisme voulant **annoncer un événement sans but lucratif** (sans frais d'admission) ex.: réunion hebdomadaire, mensuelle, annuelle, exposition culturelle, rencontre de clubs sociaux, etc. Ce service est **GRATUIT**. L'information pertinente doit nous parvenir par le courrier au moins 15 jours avant la date prévue de l'événement. L'heure de tombée est **le jeudi à 16h**. Vous pouvez aussi vous adresser à votre agent communautaire régional de l'ACFA qui se fera un plaisir de vous aider.

BONNYVILLE

Rencontre tous les lundis et vendredis au centre culturel pour jouer aux cartes, au bingo et jeux libres. Le lundi de 13h à 15h: jeux de cartes et à 15h jeux libres. Le vendredi à 13h: bingo, suivi de jeux libres. Nous invitons tout spécialement les personnes du 3e âge (aînés) à venir s'amuser avec nous. Info. 826-1909 (J.A.)

Réunion mensuelle du Club de l'Aurore pour les aînés à Bonnyville le 2e mardi du mois. Info. 826-1909 (J.A.)

Réunion mensuelle du comité de la Société historique, le 3e mercredi du mois à 19h30, au musée. Info. 826-5275 (J.A.)

EDMONTON

Bridge tous les mercredis au sous-sol de l'église St-Joachim organisé par le Club de l'Age d'Or de St-Joachim. Inf. Églande Mercier au 489-4417. (J.A.)

Réunion mensuelle de C.A.F.E. (Cercle d'Artisanat Francophone d'Edmonton) le 2e jeudi de chaque mois, à 19h39, au sous-sol de l'église St-Joachim. Inf.: Gerry Dupont au 452-0032 ou 492-4186. (J.A.)

Sessions d'information et de support. Groupe Prévenir la violence familiale, #300, 9119, 82 Avenue. Rencontres les mercredis à 19h. Info: 428-2625 (J.A.)

Le club d'Age d'Or de Saint-Thomas-d'Aquin entreprend sa nouvelle saison. Parties de cartes, deuxième et quatrième mercredis du mois à la Maison St-Joseph, 8410 - 89 Rue. Info: 469-3073. (J.A.)

Service de pré-maternelle et/ou garderie cet automne à l'école Père-Lacombe. Pour de plus amples renseignements, adressez-vous à Mme Thom au 973-3654 ou Denis au bureau de FPFA au 468-6934. (J.A.)

Chevaliers de Colomb, Conseil La Vérendrye, réunion mensuelle le 2e lundi de chaque mois. Inf.: Dr André Lizaire au 434-6551

Chevaliers de Colomb, Conseil St-Thomas d'Aquin, réunion mensuelle le 2e mardi de chaque mois. Inf.: Émile Amyotte au 465-3225 (J.A.)

Chevaliers de Colomb, Assemblée Jacques Cartier, réunion mensuelle le 4e mardi de chaque mois. Inf.: Guy Ouellette au 465-2091 (J.A.)

Les parents de l'école Père-Lacombe acceptent les pré-inscriptions pour enfants âgés de 6 à 12 ans pour service de garderie avant et après l'école qui ouvrira ses portes en janvier 1993. Info: Marjolaine Thom au 973-3654 ou Denis Lefebvre au 468-6934. (08-01)

JASPER

Le club social est ouvert le mercredi et le samedi entre 19h et 1h.. Info: 852-5875 (J.A.)

PROVINCIAL

Préparons l'avenir de nos enfants... à la pré-maternelle. Une école conçue pour les enfants de 3 à 4 ans dont au moins un des parents est francophones. Pour info: communiquer avec la Fédération des parents francophones de l'Alberta 468-6934

La Société généalogique du Nord-Ouest accepte les dons d'ouvrages généalogiques et d'histoires de familles ainsi que les documents généalogiques pour sa bibliothèque ou pour ses archives. Heures d'ouverture: du lundi au vendredi, de 9h à 16h. Adresse: pièce 200, 10008, 109e Rue, Edmonton. Info: 424-2476

Cours d'orientation à l'animation présolaire dans les régions de Bonnyville, Lethbridge et Falher à compter de janvier prochain. Ce cours s'adresse aux gens travaillant en garderie ou ayant des enfants à charge d'âge préscolaire. Info: 328-2699 (Lethbridge), 645-6214 (Bonnyville) et 837-2063 (Falher) (08-01)

RIVIÈRE-LA-PAIX

Chevaliers de Colomb Conseil Grouard no 3025 Réunion mensuelle, le 2e mercredi de chaque mois. Pour informations, Gérard Nicolet au 837-2461. (J.A.)

ST-PAUL

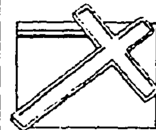
Réunion mensuelle du comité du musée historique de St-Paul, le 3e lundi de chaque mois au centre culturel. Info: 645-4800 (J.A.)

PETITES ANNONCES

Dans le but de vous offrir un meilleur service Le Franco vous offre une chronique de petites annonces.
Tarifs: 7 $ pour 20 mots ou moins pour 1 semaine; 12 $ pour 20 mots ou moins pour 2 semaines. Plus de 20 mots: 10¢ de plus par mot. Annonces encadrées: ajoutez 3,50 $ pour l'encadrement. **Vous devez calculer 7% de TPS.**
Toutes les petites annonces doivent nous parvenir accompagnées du paiement: chèque ou mandat-poste à notre bureau avant le lundi matin. Aucune annonce ne sera acceptée par téléphone. Toute annulation peut être faite par téléphone en composant le **465-6581** avant le lundi à midi.
Nous n'acceptons pas les frais d'appel. Faites votre chèque ou mandat-poste à l'ordre de:
Le Franco, 8923 - 82 Avenue, Edmonton (Alberta), T6C 0Z2

EDMONTON

Gardienne disponible: mardi, jeudi, samedi et dimanche pour garder enfants chez elle, tout près de la Faculté Saint-Jean. Références disponibles. Info: Louise au 468-4215 (08-01)



PRIÈRE AU ST-ESPRIT

Nous désirons informer nos lecteurs que vous pouvez faire publier la **PRIÈRE AU ST-ESPRIT** dans **LE FRANCO**. Vous devez inclure avec votre demande la somme de 21,40$ (TPS comprise). n'oublier pas d'inscrire vos initiales.

LE FRANCO
8923 - 82 Avenue
Edmonton, Alberta
T6C 0Z2

LE FRANCO
8923 - 82 Ave., Edmonton, Alberta T6C 0Z2
465-6581

CARTES D'AFFAIRES



• *Services fédéraux en français*

92% des francophones y ont droit

OTTAWA(APF): Les francophones de l'extérieur du Québec ont maintenant la garantie ferme qu'ils ont le droit de réclamer des services fédéraux dans leur langue.

Le mercredi 16 décembre dernier marquait l'entrée en vigueur de la plupart des dispositions contenues dans le règlement définitif sur la prestation de services fédéraux au public dans les deux langues officielles.

Adopté le 2 janvier dernier, le règlement permet à 92 pour cent des francophones hors Québec et à 96 pour cent des anglophones au Québec d'obtenir des services fédéraux dans leur langue. Il définit ce qu'est la demande importante de services en français et en anglais dans un bureau fédéral et comprend un ensemble de règles d'application qui reposent sur la taille et la proportion du groupe minoritaire d'une région desservie.

Ce règlement ne change pas grand chose aux services qui existaient déjà dans plusieurs ministères et organismes, mais il a le mérite d'en définir très précisément la portée et de fixer les règles pour toutes les institutions fédérales. Les ministères avaient déjà échafaudé au fil des ans une kyrielle de règlements pour tenter de se conformer à la Loi sur les langues officielles.

Selon le Conseil du Trésor, entre 1500 et 3000 postes existants devront devenir bilingues pour se conformer aux règlements fédéraux, ce qui représente moins de 1 pour cent des quelque 400 000 employés fédéraux. Le gouvernement estime que ces nouvelles mesures entraîneront des dépenses variant entre 15 et 20 millions de dollars pour l'ensemble des institutions fédérales.



